

Fiche Produit selon le REGLEMENT DELEGUE (UE) N. 65/2014 DE LA COMMISSION du 1 octobre 2013 et le REGLEMENT DELEGUE (UE) N° 66/2014 du 14 janvier 2014

Nom du fournisseur ou marque	SMEG
Référence	CPF120IGMPWH
Classe énergétique four principal (2002/40/CE)	A
Nombre de cavités	2
Indice d'efficacité énergétique	81
Classe énergétique	A+
Consommation d'énergie par cycle en convection naturelle	1.09 KWh
Consommation d'énergie par cycle en convection forcée	0.68 KWh
GAZ - Consommation d'énergie par cycle en convection naturelle	3.92 MJ
GAZ - Consommation d'énergie par cycle en convection forcée	2.45 MJ
Alimentation 1ère cavité	Electrique
Volume	70 l
Indice d'efficacité énergétique, 2ème cavité	95.1
Classe d'efficacité énergétique, 2ème cavité	A
Consommation d'énergie en convection naturelle deuxième four	1.16 KWh
Consommation d'énergie par cycle en convection forcée deuxième four	0.77 KWh
Gaz - Consommation d'énergie en convection naturelle deuxième four	4.18 MJ
Gaz - Consommation d'énergie en convection forcée deuxième cavité	2.77 MJ
Alimentation 2ème cavité	Electrique
Volume, 2ème cavité	63 l
Masse du produit	156.900 kg
Type de table de cuisson	Mixte
Nombre de foyers et/ou zones de cuisson et/ou brûleurs gaz	6
Position 1er foyer	Central gauche
Position 2ème foyer	Avant central
Position 3ème foyer	Arrière central
Position 4ème foyer	Avant droit
Position 5ème foyer	Arrière droit
Position 6ème foyer	Central
Technologie de réchauffage 1er foyer	Gaz - Ultra-rapide double commande
Technologie de réchauffage 2ème foyer	Gaz - Semi rapide
Technologie de réchauffage 3ème foyer	Gaz - Rapide

mercredi 15 janvier 2025

Technologie de réchauffage 4ème foyer	Induction - Multizone
Technologie de réchauffage 5ème foyer	Induction - Multizone
Technologie de réchauffage 6ème foyer	Teppan yaki
Diamètre ou largeur/longueur 4ème foyer	21.1/19.1 cm
Diamètre ou largeur/longueur 5ème foyer	21.0/19.0 cm
Consommation énergétique zone 4	180 Wh/Kg
Consommation énergétique zone 5	178 Wh/Kg
EE zone 1	52.8
EE zone 2	60
EE zone 3	54.3

mercredi 15 janvier 2025